

## Avis d'Attribution ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **vendredi 27 janvier 2023 à 18:47**

S-PF-1159942 04/10/22 *Attribuée (soldée)*

202208250926 02/09/22 **Procédure Ouverte**

**Service : SAM / Marleine Abdallah**

Marché public de prestation d'assurance

Assurance prévoyance complémentaire

Lot 1 : Assurance prévoyance des non-cadres (hors AM 3 et 4)

Lot 2 : Assurance prévoyance des cadres et assimilés

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 27/01/23	27/01/23		

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale			
JOUE	Intégrale			
France Antilles - Ed. Guadeloupe	Intégrale			

**Service : SAM**

**Classification CPV :**

Principale : **66512000** - Services d'assurances accidents et maladie

AVIS D'ATTRIBUTION

### GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire

Quai Ferdinand de Lesseps

97165 Pointe à Pitre cédex

SIRET 79453852000014



<b>Objet du marché</b>	Marché public de prestation d'assurance Assurance prévoyance complémentaire Lot 1 : Assurance prévoyance des non-cadres (hors AM 3 et 4) Lot 2 : Assurance prévoyance des cadres et assimilés
<b>Référence acheteur</b>	202208250926
<b>Nature du marché</b>	Services
<b>Procédure</b>	Procédure ouverte
<b>Code CPV principal</b>	<b>66512000</b> - Services d'assurances accidents et maladie

**Procédures de recours**

Instance chargée des procédures de recours :  
**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE**  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
34, chemin des Bougainvilliers  
97100 BASSE-TERRE  
Tél : 0590814538  
[greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)  
<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>  
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :  
**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE**  
34, chemin des Bougainvilliers  
97100 BASSE-TERRE  
Tél : 0590814538  
[greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)  
<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **247697 €**

Lot 1 : Assurance prévoyance des non-cadres (hors AM 3 et 4)

Date d'attribution : 14/12/22

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Marché n° : 22-61 - **Groupelement COLLECTEAM / ALLIANZ VIE** 13, rue Croquechâtaigne - BP 30064 45380 La Chapelle Saint Mesmin  
Montant HT : **123 122,00 €**  
Le titulaire est une PME : NON  
Sous-traitance : non.

Lot 2 : Assurance prévoyance des cadres et assimilés

Date d'attribution : 14/12/22

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Marché n° : 22-62 - **Groupelement COLLECTEAM / ALLIANZ VIE** 13, rue Croquechâtaigne - BP 30064 45380 La Chapelle Saint Mesmin  
Montant HT : **124 575,00 €**  
Le titulaire est une PME : NON  
Sous-traitance : non.

**Renseignements complémentaires**

Marché ordinaire conclu pour une année, reconductible de façon expresse par périodes d'une année supplémentaire sur une période de 5 ans maximum et ayant pris effet au 1er janvier 2023 à 00h00 (heure de Paris) pour le personnel cadres et non-cadres.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique).

- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;

- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la

décision du Conseil d'état du 4 avril 2014 no358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Plan de sous-traitance : conformément aux dispositions de l'article 73- 3e alinéa, de la loi no 2017-256 du 28.2.2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique et du décret no 2018-57 du 31.1. 2018 pris pour l'application du 3e alinéa de l'article 73 à compter du 1.4.2018, les soumissionnaires: 1. Doivent présenter un plan de sous-traitance prévoyant le montant et les modalités de participation des PME locales; 2. Ce plan de sous-traitance doit notamment indiquer les modalités de participation des PME locales à l'exécution du contrat, il doit comporter, pour chacune des entreprises concernées, les informations prévues par la déclaration de sous-traitance; 3. Dans le cas où le soumissionnaire n'a pas prévu de sous-traiter à des PME locales, il est tenu d'en préciser les motifs dans le plan.

Modalité de consultation du dossier de marché :

Contacteur Mme TRAMIS Marie-Josée  
GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE  
DDJAM  
Service Achats-Marchés  
Quai Ferdinand de Lesseps  
BP 485  
97 165 Pointe-à-Pitre Cédex  
Tel : +33 0590686292  
Fax : +33 0590686291

Envoi le 27/01/23 à la publication  
Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed.  
Guadeloupe

Marches-Publics.info V9.7